

Les ruches de Massy



« Au printemps 2010, la ville a installé 15 ruches réparties dans son nouveau jardin mellifère au cœur du Parc Georges Brassens (lui-même géré en zéro phyto), sur le toit végétalisé du centre technique municipal et dans les jardins familiaux.

Les ruches contribuent à l'enrichissement de la biodiversité de la ville de Massy et valorise l'évolution des méthodes d'entretien des espaces verts. Cette action s'inscrit dans la gestion écologique par la suppression progressive des produits chimiques, l'exploitation des déchets végétaux, et la valorisation d'une taille douce et raisonnée.

Elles illustrent le rôle majeur de l'abeille dans le maintien de la biodiversité, dont la survie dépend à 80% de la pollinisation des insectes. Des interventions en milieu scolaire ainsi que la visite des ruches sont organisées pour la troisième année consé-

cutive.

Les services de la ville travaillent en partenariat avec un apiculteur qui coordonne le projet. Un récolte du miel est faite en juin et une deuxième en septembre. Pour la mise en pot du miel récolté, la ville a choisi de faire appel au personnel d'un ESAT. Ces pots de miel feront office de cadeau à l'occasion

des mariages par exemple ou lors d'événements sur la ville où ils feront l'objet de dégustations publiques. »



JOURNÉE AGENDA 21

AGENDA 21

MASSY AVANCE DURABLEMENT

DES ABEILLES ET DES HOMMES

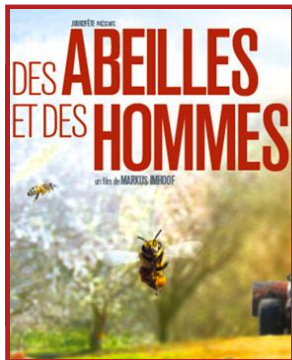
en partenariat avec l'agenda 21
VENDREDI 7 JUIN - 20H45
projection suivie d'un débat animé par
Daniel PEPEPERS,
Apiculteur à Massy

distribution de petits pots de miel des ruches de Massy à l'issue de la soirée

avec la voix de CHARLES BERLING

ET SI LES ABEILLES DISPARAISSAIENT...

Place de France - 91300 MASSY **cinémassy**



Ce documentaire suisse, fascinant et glaçant, livre le portrait d'une drôle d'humanité en explorant les rapports étranges que les humains entretiennent avec reines, exploratrices et ouvrières. Et si le réalisateur préfère souvent le fiel au miel, son constat alarmant file autant le bourdon qu'il donne des ailes pour changer enfin de modèle de production agricole. Indispensable.

Pesticides systémiques, les apiculteurs européens

veulent l'interdiction

Pour la première fois, une instance européenne a clairement mis en cause une famille de pesticides pour expliquer la surmortalité des abeilles. Les apiculteurs attendent des décisions contraignantes.

Le ministère de l'agriculture soutient l'apiculture et le fait savoir. Pourtant, pour l'Union nationale des apiculteurs français (Unaf), le plan du ministre ne s'attaque pas au principal problème des abeilles, les pesticides. « Quand on a un facteur qui est à l'origine de la moitié du problème, on commence par gérer celui-là, s'indigne Olivier Belval, président de l'Unaf. Installer des apiculteurs, pourquoi pas, mais mettre 40 millions dans un plan, sans retirer les pesticides, ce n'est pas une gestion saine de l'argent public. »

LES PESTICIDES SYSTÉMIQUES EN CAUSE

Interdire les pesticides « néonicotinoïdes » est la revendication principale des apiculteurs. Utilisés depuis les années 1990, ces produits sont appliqués la plupart du temps directement sur les semences qui sont enrobées de ce pesticide. Le produit imprègne alors la plante pendant toute sa croissance, d'où l'appellation d'insecticide « systémique ». Une solution très efficace pour les céréaliers, mais dangereuse pour les abeilles.

Pour la première fois en janvier dernier, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) le reconnaît. Dans son rapport, l'autorité européenne met clairement en cause trois principes actifs de la famille des néonicotinoïdes dans la surmortalité des abeilles observée depuis 15 ans. Elle admet aussi que les méthodes d'évaluation des pesticides avant leur mise sur le marché ne pas sont adaptées à ces nouveaux produits phytosanitaires, ce que contestent les producteurs de phytosanitaires, comme le suisse Syngenta.

LES FACTEURS DE CONTAMINATION SONT NOMBREUX

Fin janvier, la Commission européenne a repris partiellement les conclusions de l'EFSA, en demandant aux gouvernements d'interdire les trois néonicotinoïdes sur les cultures appréciées par les abeilles (colza, maïs, tournesol, coton), pendant deux ans. Insuffisant, pour l'union des apiculteurs français, qui demande une interdiction générale, car les modes de contamination sont multiples. « Les semis produisent des

grands nuages de poussière toxiques pour les abeilles. Le rapport de l'EFSA le dit, ces nuages se posent parfois à plusieurs kilomètres du champ semé. » Les doses de néonicotinoïdes contenues dans les poussières peuvent être immédiatement létales pour les abeilles.

Autre facteur de risque, la « gutation » : le fait, pour les plantes, de produire des gouttelettes d'eau pendant leur croissance. Ces gouttes, dans lesquelles les abeilles se désaltèrent, apparaissent sur de nombreuses plantes. Pas seulement les plantes concernées par les préconisations de la Commission. Elles continueraient donc à empoisonner les abeilles si les conseils de la Commission étaient suivis.

Dernier grief de l'Unaf, la durée d'expérimentation, trop courte. Les études disponibles montrent que les pesticides peuvent rester présents dans les sols jusqu'à trois ans après leur utilisation. L'Unaf demande au moins trois ans d'expérimentation pour avoir des résultats fiables, mais aimerait une interdiction définitive.

DES EXPÉRIENCES PROMETTEUSES EN EUROPE

Depuis trois ans justement, la Slovaquie a interdit les néonicotinoïdes sur les plantes attractives pour les abeilles pollinisatrices. Ce pays grand producteur de miel a pris cette décision après plusieurs années destructrices pour les ruches. D'après Franz Sivic, vice-président de l'association des apiculteurs slovaques, les résultats sont probants. « Il y a trois ans, quand les pesticides étaient encore autorisés, nous avions 30 % de pertes par an. L'année dernière, nous étions à 20 %, car nous avons été frappés durement par le varroa [NDLR: un parasite qui participe aussi à la surmortalité des abeilles]. Mais cette année, les apiculteurs disent que tout va bien, nous ne devrions pas avoir plus de 10 % ou 15 % de pertes. »

Même constat en Italie où les pertes sont passées de 37 % à 15 % par an après l'interdiction des insecticides systémiques sur le maïs en 2008. L'étude italienne Apenet, qui arrive à ce résultat, souligne un autre point important : depuis le retrait des pesticides, la production des agriculteurs italiens n'a pas baissé.

Les agriculteurs ont renforcé la rotation des cultures pour contrôler les ravageurs et maintenir leurs rendements. Une solution également plus favorable pour les abeilles, qui souffrent de la monoculture. « Les abeilles meurent à cause de plusieurs facteurs : varroa, frelon asiatique..., analyse Olivier Belval. Mais le facteur prédominant, c'est le modèle agricole : la combinaison entre des traitements préventifs et l'appauvrissement généralisé de la biodiversité lié à la monoculture. »

Pour les apiculteurs de l'Unaf, ni les préconisations de la commission, ni le plan de soutien du ministère de l'agriculture ne vont assez loin. Les membres de l'association, reçus jeudi 19 février par le ministère, espèrent bien le convaincre d'agir. Au niveau européen, la European professional beekeeper association, qui rassemble les apiculteurs de 11 pays de l'Union, pousse la Commission vers une interdiction, sans grand espoir pour l'instant.